

## **CVC = Conseil de Vie Collégienne**

**Il se compose d'au moins 10 élèves élus au suffrage universel par leurs camarades (au moins deux élèves par niveau / 4 en 3e) et d'adultes de l'établissement (Mme Redondo, Mme Sappa et des enseignants pour vous accompagner dans vos projets).**

Qu'est-ce que c'est ? C'est pour vous !

**Le CVC est une instance consultative composée d'élèves élus au suffrage universel direct par l'ensemble des collégiens.**

**Lieu de partage où l'on écoute votre point de vue porté par vos représentants.**

**Vous êtes les premiers concernés par la vie au collège.**

**Lieu de dialogue autour de vos propositions et suggestions.**

Fréquence : environ une réunion par mois.

Quelques actions réalisées l'an dernier par les élèves :

Collecte pour la banque alimentaire.

Collecte de jouets à Noël pour les enfants hospitalisés.

Club débat.

Goûter de Noël.

Bal des 3e.

Echange de lettres avec une maison de retraite.

Décoration / affichage dans le collège.

# CONSEIL DE LA VIE COLLÉGIENNE

Tu veux faire bouger ton collège ?

Dépose ta candidature à la CPE

avant le 25 septembre



Je peux faire  
des  
propositions  
pour  
améliorer la  
vie au collège



Je participe aux  
décisions prises  
dans  
l'établissement



Je collabore à un  
projet pour  
l'intérêt  
commun



J'interviens  
auprès des  
autres  
collégiens



Des questions ?  
Des hésitations ?



Les adultes me  
conseillent et  
m'écoutent





# Elèves élus au CVC

1ère édition CVC 2022-2023

Résultats du vote

**39 voix**



**44 voix**



**Victoria Baran 3C**

**Naya Ferdinande 3C**

**Amaia Pestourie 3D**

**Lina El Harrag 3B**

**62 voix**



**Paolo Basque 4C**

**Corentin Bringtown 4C**

**23 voix**



**Joshua Balla 5C**

**Lola Joachim 5C**

**36 voix**



**Léonie Pestourie 6A**

**Elsa Marchegay 6C**

SI TU AS DES QUESTIONS SUR LE CVC,  
TU PEUX T'ADRESSER A EUX

# MA PROFESSION DE FOI

## POUR CANDIDATER AU CVC (Conseil de Vie Collégienne) en binôme (titulaire + suppléant)

**Définition :** Une profession de foi est un document dans lequel un candidat à une élection présente son programme, ses convictions, ses projets.

Pour les élections au CVC (Conseil de la Vie Collégienne), ta profession de foi sert à te faire connaître auprès des autres élèves de ton collège afin de leur donner envie de voter pour toi. Alors, comment faire ?

Les électeurs sont tous collégiens, comme toi ! Il te faut donc choisir un style et un vocabulaire adaptés, capables d'accrocher les électeurs et de leur donner envie de voter pour toi.

Ta profession de foi n'a pas besoin d'être très longue, mais il faut qu'elle soit claire et si possible originale. Quoi qu'il en soit, il faut qu'on y trouve :

- Des infos personnelles :
  - Ton nom, ton prénom, ta classe ;
  - Tes centres d'intérêt ;
  - L'expérience que tu as éventuellement acquise ;
  - Quelques infos sur ton suppléant car n'oublie pas : vous formez un duo !
  
- Ton programme :
  - Tes idées, tes projets doivent être présentés aux électeurs : c'est sur cette base, qu'ils décideront de voter pour toi !
  - Tu peux aussi présenter la façon dont tu envisages, au cours de ton mandat, de solliciter l'avis des collégiens et de leur rendre compte de ton action au CVC.

Et n'oublie pas de soigner la présentation : Invente un slogan, ajoute une photo ou une illustration pour personnaliser ta profession de foi et la rendre attrayante aux yeux de tes électeurs.

**A REMETTRE A Mme SAPPA (CPE) avant le lundi 25 septembre.**

Les élections auront lieu la semaine du 2 au 6 octobre.